



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

FICHE METIER

SCULPTEUR SCULPTRICE



CONDITIONS GENERALES

DEFINITION

La sculptrice sur bois est une créatrice.

À partir du bois, elle donne forme à des objets ou des pièces qu'il/elle a imaginées et dessinées avant exécution : statues, petits meubles, éléments de décor, marqueterie, jouets ou sculptures monumentales. Elle sculpte le bois. La sculptrice travaille seule comme artiste indépendante ou en collaboration avec des ébénistes pour les finitions des meubles ou éléments de décor (comme cadres de tableaux). Forte en communication et imagination, elle visualise en dessin les éventuels souhaits des clients et les réalise ensuite sur le bois.



CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

Le métier de sculptrice s'exerce le plus souvent dans un atelier, sur une table de sculpture ou un établi. La sculptrice a besoin d'étau/serre-joint/dormant pour tenir la pièce. Elle travaille avec des gouges et ciseaux à bois de différents types (en V, en C, plats, cornés, etc.). Certains objets et pièces à sculpter peuvent être très lourds. La sculptrice travaille à son compte ou comme salariée dans une entreprise.



CONDITIONS D'ACCES AU METIER

Formation de niveau 2 ou 3 (ex : CAP, BEP, Bac professionnel) en menuiserie avec spécialisation en sculpture sur bois ou artisanat d'art. Nombre de sculptrices ont été formées sur le tas en commençant comme apprenties dans un atelier.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Connaître les propriétés des différentes essences de bois
- Utiliser des gouges et autres outils manuels
- Utiliser du matériel de quincaillerie
- Appliquer différents styles
- Connaître et appliquer des produits de traitement et de finition

COMPETENCES ASSOCIEES

- Savoir respecter les formes et les volumes
- Maîtriser les notions de base de gestion et comptabilité d'entreprise

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- Imagination
- Précision et habilité
- Patience et capacité d'attention



CONDITIONS SPECIFIQUES

Crédit photo : E. Mazeyrac

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Échanger avec le client ou le chef d'atelier sur le dessin souhaité
- Faire un dessin sur base des explications ou utiliser des modèles prédéfinis
- Sélectionner le bois
- Faire le gabarit (réaliser le dessin)
- Découper et tailler sur papier
- Préparer le bois en fonction du dessin à réaliser
- Sculpter le bois avec les ciseaux
- Utiliser une machine ou des outils électriques si nécessaire
- Si indépendant, vendre les services (en cas de collaboration avec un ébéniste par exemple) ou les objets sculptés.

CONDITIONS PARTICULIERES DU TRAVAIL

- Travail avec des gouges et ciseaux

LIEUX D'EXERCICE

- Atelier (de menuiserie)
- Tout autre lieu propice, mais doit toujours avoir une table de sculpture

Pour ne pas alourdir le texte, l'emploi du masculin ou du féminin pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin



PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ

RIFFEAC.ORG

ATIBT.ORG